



Quelles pistes pour améliorer la qualité des circuits courts ?

CR atelier numéro 2 « outils d'intelligence collective

17 juin 2016 - Namur

au service de projets en circuits courts » (rédigé par Anne Thibaut - IEW)

L'atelier était facilité par Evelyne Dodeur, de l'asbl Collectif

L'étude met en évidence la nécessité de faciliter les relations et la coopération entre les acteurs pour notamment permettre les mutualisations diverses (logistiques, outils de gestions, ressources humaines...) essentielles pour la durabilité. Comment faciliter la prise de décisions, atténuer les rapports de force entre les personnes et renforcer leur collaboration ? Au cours de l'atelier, nous avons proposé d'expérimenter la prise de décision par consentement. Cet outil très concret et puissant issu d'un mode de gouvernance, la sociocratie, permet de prendre des décisions en groupe (annexe 1). La première étape du processus consiste à recueillir les propositions du groupe. Lors de la seconde étape, on confie à une ou deux personnes le soin de rédiger une proposition de décision la plus concrète possible (qui, quoi, comment, pourquoi, quand, etc.). Lors de la troisième étape, les participants du groupe disposés en cercle s'approprient la décision et la bonifient. Dans le cadre de cet atelier, nous n'avons pas, faute de temps réalisé la 1^{ère} étape. Une proposition de décision (annexe 2) a été proposée par 2 membres du cercle aux participants et seule la 3^{ème} étape a été expérimentée en groupe.

Lors de cette 3^{ème} étape, un premier tour de clarification de la proposition est réalisé afin que chacun ait une compréhension commune et la plus fine possible de la proposition. Au cours du second tour, les participants bonifient la proposition. Les objections sont traitées les unes après les autres en suivant le principe de circularité. Une objection est dite recevable si la personne ne peut pas fonctionner dans son organisation ou si un besoin fondamental est bafoué. Elle n'est donc pas à confondre avec une préférence ! On tient certes compte de l'avis des individus mais au service du collectif ! Dans notre cas, la proposition fictive de décision portait autour de l'utilisation d'un budget fictif de 100.000 € octroyé par le Ministre Collin pour former des accompagnateurs et des porteurs de projet qui le souhaitent aux outils d'intelligence collective (annexe 2)

Au bout d'une heure d'atelier, les participants s'étaient mis d'accord sur une proposition.

A l'issue de l'expérience, les participants et les observateurs qui n'étaient pas inclus dans le cercle (annexe 3) étaient invités à relever les émotions qui les avaient traversés, ce qu'ils avaient trouvé confortables et inconfortables et ce qui leur paraissait différent de ce qu'ils avaient l'habitude de vivre.

Du côté des émotions positives, nous avons pu relever la confiance par rapport à l'animateur et aux autres, le sentiment d'être entendu, l'enthousiasme, le sentiment de cohésion du groupe. Les émotions négatives étaient souvent de l'ordre de la frustration, de la colère, parfois de l'ennui, induits par le tour de table systématique. Pour les observateurs extérieurs, la concentration, l'écoute mutuelle étaient très palpables. Par rapport à ce qu'ils avaient l'habitude de vivre en réunion, de nombreux participants ont trouvé la méthode efficace et



assez rapide, le cadre très présent et rassurant, quelques-uns ont relevé le manque de spontanéité et l'absence de débat pouvant peut-être briser la créativité. Ils ont également soulevé la nécessité d'avoir un bon animateur qui soit à l'écoute et permettant d'apporter un cadre sécurisant.

Annexe 1 - Sociocratie / dynamique participative

- Un mode de gouvernance : appliquer les 4 grands principes
- Une boîte à outils : expérimenter le ou les outils qui nous sont utiles sans modifier notre mode de gouvernance

= **Une autre façon d'être ensemble** basée sur le partage du pouvoir de décision et d'action et sur le partage des responsabilités.

4 principes

1. Le cercle sociocratique : clarifier ensemble raison d'être, cadre / règles de vie, mandats, équivalence, missions, valeurs...
2. Le consentement : les décisions sont prises par consentement
3. Le double lien : renforcer la communication et la confiance à tous les niveaux d'une structure grâce notamment aux 1^{ers} liens et seconds liens
4. L'élection sans candidat : attribuer ensemble les mandats au sein de notre cercle

Quelques outils

- La prise de décision par consentement : pour prendre des décisions ensemble
- L'élection sans candidat : pour attribuer les mandats au sein d'un cercle
- Le « Moi à ta place, je » : pour susciter la créativité face à une difficulté, un problème
- L'arête de poisson : pour se donner une vision commune partagée d'un projet, d'une problématique ou autre et se préparer à la décision

Annexe 2 : proposition de décision

Quoi

Le Ministre Collin vient d'annoncer qu'il avait un budget de 100.000 € pour les circuits courts. La proposition qui est faite est d'utiliser cet argent en priorité pour former des accompagnateurs et des porteurs de projet qui le souhaitent aux outils d'intelligence collective.

La formation abordera au minimum 4 outils et se déroulera en 3 jours pour permettre de les expérimenter et de se les approprier. Les expérimentations se feront sur base du vécu des participants et de leurs exemples de terrain. Les outils pourront être :

- la prise de décision par contentement ;
- l'élection sans candidat pour répartir les mandats importants au sein du groupe ;
- un outil de gestion de projet (arête de poisson) permettant de se donner une vision commune partagée d'un projet, d'une problématique, etc. ;



- un outil qui aide à faire émerger la créativité du collectif face à une difficulté (Moi, à ta place, je).

Publics cibles

Accompagnateurs de porteurs de projet et porteurs de projet en circuits courts

Pourquoi

L'étude met en évidence la nécessité de faciliter les relations et la coopération entre les acteurs pour notamment permettre les mutualisations diverses (logistiques, outils de gestions, ressources humaines, etc.) essentielles pour la durabilité. Les outils d'intelligence collective permettent de faciliter la prise de décisions, atténuer les rapports de force entre les personnes et renforcer leur collaboration.

Comment

Un cahier des charges sera réalisé par l'Administration compétente (SP développement durable) d'ici fin septembre 2016 et un appel d'offre sera diffusé à partir d'octobre pour identifier les prestataires potentiels. Les inscriptions à la formation seront ouvertes à partir du 1^{er} novembre et la formation se déroulera en janvier 2017.